Sujet : [INTERNET] Enquête publique CONDOM

De: Elodie Cazaban <elodiecazaban@hotmail.com>

Date: 30/12/2022 19:43

Bonjour,

Je suis CONTRE ce projet gigantesque de parc photovoltaïque car le porteur de projet, <u>pour des raisons uniquement économiques</u>, veut le faire AU SOL. Or, la zone pressentie est une zone naturelle non encore imperméabilisée ni anthropisée. Il est fondamental d'implanter les panneaux sur des sites déjà artificialisés, même si l'investissement est plus élevé. Comme expliqué par l'ADEME, la France dispose de plus de surfaces anthropisées qu'il n'en faut pour répondre à l'ensemble de ses besoins en photovoltaïque.

Le porteur de projet explique avoir étudié les sites "BASIAS" afin de traiter le volet "sites pollués". Il a reconnu avoir identifié <u>46 sites disponibles</u> à l'échelle de l'intercommunalité. D'après lui, "l'immense majorité de ces sites

sont des bâtiments, d'anciennes stations-services, d'anciens garages." <u>Peut-il les lister précisément et présenter un projet de photovoltaïque sur ces toitures ?</u>
Sincères salutations
Elodie CAZABAN

1 sur 1 03/01/2023 12:06